



FO ÉNERGIE ET MINES

60 Rue Vergniaud
75013 PARIS

Tél. : 01 44 16 86 20

Fax : 01 44 16 86 32

**Madame la Ministre
Ministère des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes
14 avenue Duquesne**

75350 PARIS SP 07

Paris le 06 Mai 2015

Nos Réf. : N 1457 – AB/VH

Madame la Ministre,

FO Energie et Mines vous alerte sur des cas de plus en plus récurrents de méconnaissance par les Médecins Conseils des CPAM de leurs obligations envers les assurés sociaux des IEG.

La réglementation précise que pour tout ce qui relève des ententes préalables soumises à avis médical et ALD, les assurés sociaux des IEG doivent envoyer leur demande à Monsieur le Médecin Conseil de la CPAM de leur lieu d'habitation.

Il s'avère que certaines demandes restent lettre morte au motif que quelques Médecins Conseils considèrent que les assurés sociaux des IEG ne sont pas dans leur champ de compétence et qu'ils doivent s'adresser directement à la CAMIEG.

Il en résulte que les assurés sociaux attendent en vain une réponse à leur demande, sont obligés de relancer plusieurs fois leur CPAM et au final se trouvent confrontés à l'impossibilité d'une prise en charge.

Dans les deux derniers cas récents, figure celui d'une entente préalable pour cure déposée il y a plusieurs mois dont on vient d'apprendre qu'elle avait été jetée aux oubliettes sans information à l'assuré, celui-ci devant débiter sa cure fin Mai.

L'autre cas est beaucoup plus dramatique car il s'agit d'un renouvellement d'ALD pour une assurée atteinte d'un cancer. Elle a fait sa demande dans les temps et le Médecin Conseil de sa CPAM l'a rejetée au motif que cette assurée ne dépendait pas de sa CPAM mais de la CAMIEG. Ce n'est que lorsque cette assurée est allée chercher ses médicaments 'chimio' qu'elle a appris qu'elle n'était plus en ALD. La facture à régler est de 2000€ heureusement que la pharmacie a accepté de lui faire l'avance en attendant de recevoir la validation de son ALD.

Sur ces 2 exemples, comme pour tant d'autres, FO Energie et Mines est intervenue auprès de la Direction de la CAMIEG afin de faire valoir les droits des assurés.

FO Energie et Mines vous demande de renouveler l'information auprès de ces professionnels de santé pour éviter dans l'avenir que ce genre de difficultés ne se renouvelle pour les assurés sociaux des IEG.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général,

Vincent HERNANDEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent Hernandez', written over a horizontal line.